

nous vivions en somme parmi d'immenses forêts. Comment le Gouvernement explique-t-il que nous restreignons la production des denrées alimentaires, que nous en détruisions d'immenses quantités, alors que des milliers de gens souffrent de sous-alimentation?

Je le répète, il ne suffit pas de proposer des mesures de secours d'ordre temporaire, des palliatifs, des projets d'assurance-chômage ou d'autres qui n'apporteraient qu'un soulagement éphémère. Il faut aller droit à la racine ou à la cause du mal, et y appliquer le remède. Il est incontestable que la raison pour laquelle tant de gens sont en chômage et dans l'indigence aujourd'hui est simplement l'insuffisance du système financier actuel, qui n'a pas suivi le progrès des deux dernières générations. La science a fait des progrès ces dernières années, et développé le système producteur à tel point qu'il est possible de produire facilement tout ce qui est nécessaire pour répondre aux besoins du peuple canadien. Le système financier ou monétaire, responsable de la répartition, s'est révélé désuet, fait pour un âge de disette, absolument inapte à remplir sa tâche, et il a misérablement échoué. Il a besoin d'être modernisé, remis à neuf, rajeuni. La responsabilité de cette entreprise incombe nettement au gouvernement fédéral.

Il y a quelques jours, le premier ministre (M. Mackenzie King) a suggéré que la responsabilité de la lutte contre le chômage n'incombait pas au seul gouvernement fédéral. Je suis surpris qu'il prenne cette attitude. Ce gouvernement a le devoir, soit de remanier le système monétaire de manière à répartir les biens dont le peuple canadien a besoin, soit de prendre soin de la population de ce pays sans lui imposer un surcroît de peines sous la forme de nouvelles taxes.

Je suis assez effrayé par les discours prononcés en réponse au discours du trône, qui semblent indiquer que le Gouvernement va imposer l'assurance-chômage. J'ai été inquiet quand l'honorable député de Fort-William (M. McIvor), parlant sur l'assurance-chômage, a dit que le Gouvernement doit aller de l'avant ou prendre les choses d'assaut. Que veulent dire ces déclarations? Veulent-elles dire qu'il faut imposer aux provinces quelque chose dont elles ne veulent pas, ou s'agit-il de prendre d'assaut le gousset des travailleurs? C'est précisément ce que fera l'assurance-chômage contributoire.

Je suis encore assez surpris de l'argument employé par le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) et par le ministre du Travail (M. Rogers), quand ils disent que nous devons nous procurer des marchés étrangers pour mettre fin au chômage. Je me demande quelle attitude les autres pays prendront devant

[M. Kennedy.]

cette déclaration? Si le Canada a besoin d'exporter des marchandises pour résoudre son problème du chômage, les autres pays n'ont-ils pas le même besoin pour résoudre le même problème?

L'Australie, par exemple, est en face d'un problème du chômage assez semblable à celui du Canada. Dix pour cent de sa population est en chômage ou assisté. Cependant le Canada possède une balance favorable de près de 24 millions de dollars dans son commerce avec l'Australie. Comment l'Australie peut-elle mettre fin à son chômage, si cet argument est bon? Ne lui faudra-t-il pas trouver des marchés étrangers pour ses marchandises? Qu'arrivera-t-il quand le point de saturation sera atteint dans tous les pays? Nos ministres suggèrent-ils qu'à ce moment-là il nous faudra une guerre ou quelque autre moyen désastreux de créer des marchés; ou croient-ils qu'ils découvriront quelque nouveau pays ou quelque nouvelle civilisation où le Canada pourrait exporter, afin de résoudre notre problème du chômage?

Une autre question se pose dans l'esprit de beaucoup de gens, quand on discute l'assurance-chômage. C'est celle-ci: Que fera-t-on pour les centaines de milliers de Canadiens qui sont déjà en chômage? L'assurance-chômage, en particulier celle qui est basée sur la contribution, est pour ceux qui sont actuellement employés. Je pourrais ajouter que seuls ceux qui sont employés d'une manière permanente en bénéficieront. Il n'en résulterait qu'une aide provisoire pour ceux de nos gens dont l'emploi n'est que temporaire. A peu près dix pour cent de notre population est assistée, tandis que des milliers d'autres sont dans une situation à peine meilleure, car leur emploi n'est que temporaire ou saisonnier. Quelles mesures le Gouvernement entend-il adopter afin d'assurer à ces gens la sécurité économique?

Passons maintenant à une autre question. D'habitude, les plans d'assurance-chômage ne tiennent pas compte de certaines catégories d'ouvriers. Les agriculteurs, les pêcheurs, les bûcherons, les domestiques, les gardes-malades, les instituteurs et bien d'autres encore, ne peuvent bénéficier de l'assurance-chômage. A cause de l'augmentation des prix, des taxes et du coût de la vie, ces personnes se verront obligées de contribuer comme les autres à l'assurance-chômage.

Les travailleurs agricoles en sont un exemple frappant. Environ la moitié de notre population est établie sur des fermes. Si on exclut les citoyens de cette catégorie, ils devront verser leur contribution sans avoir le droit de participer aux bénéfices.

Je dirai en terminant que si nous voulons réellement aider le peuple canadien, le plan soumis devra viser toutes les classes de notre